

—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicow.

LE MADAWASKA

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

J.-G. BOUCHER, éditeur-proprétaire

ABONNEMENT: Canada \$1.50 Etranger \$2.00

Rédigé en collaboration

G. N. TRICOCHÉ

VARIETES

LES SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE

Il existe une différence très nette entre les corps de Pompiers volontaires de France et ceux du Canada et des Etats-Unis. En France, ces corps se recrutent presque exclusivement parmi les ouvriers du bâtiment—couvreurs, maçons, charpentiers, peintre; en général parmi les hommes auxquels les échelles et échafaudages ne donnent pas le vertige! La sorte d'esprit de caste qui survit encore nettement en Europe ne permettrait pas bien aux avocats, négociants et même rentiers oisifs de devenir Pompiers. Les officiers sont d'habitude, dans les villes, des architectes, des ingénieurs civils qui consentent à mettre leur expérience au service de la communauté. Dans les villages, ces officiers sont souvent d'anciens sous-officiers de l'armée régulière. On le voit: dans ce pays, il n'est pas considéré, somme toute, comme un honneur de servir parmi les Pompiers volontaires. Et cependant, quelle occupation est plus honorable et méritoire, principalement quand elle n'entraîne aucune rémunération, en dépit des périls qu'elle

fait courir? Au Nouveau Monde, il faut le dire, on a un concept plus élevé de la chose. Les membres des meilleures familles rurales ou de petites villes américaines tiennent à appartenir aux Firemen's Companies; et on ne saurait que les en féliciter. De plus en plus, en France, les grandes villes adoptent le système des Pompiers permanents et salariés, comme ceux de Montréal ou Toronto. Mais, à Paris, il y a une anomalie: il existe là un Régiment de Sapeurs-Pompiers qui appartient à l'armée régulière, quoique relevant en partie de la cité. Les soldats y servent leurs temps ordinaires, comme dans l'infanterie et les autres armées; et les officiers viennent de l'école Militaire de St. Cyr. Naturellement, un pareil corps a une parfaite discipline et un bon entraînement. Toutefois les véritables professionnels tels que ceux de New-York ou Londres, restent longtemps au service, sont sans doute plus expérimentés.

George Nestler Tricoche.

en très bon état.

Il y a dans la paroisse, trois écoles, deux bons magasins, une maison de pension, un moulin, un forgeron, une population de 500 âmes et 70 familles.

Nous serons toujours heureux et disposés à répondre aux demandes de renseignements qui nous seront demandés. Nous invitons les colons sérieux à venir se fixer à Sainte-Marguerite.

Pour renseignements adressez: Rév. J. B. Beaupré, Sainte-Marguerite-de-Causapsal, P. Q. LAMBERT CLOSSE. Le 20 février 1929.

"L'Eclair" Beauceville, P. Q.

LA FOLIE BOURSCOTIERE

C'est devenu une manie. Voilà que tout le monde joue à la Bourse. Les petits, les grands, les riches, les pauvres: le marché est désorganisé, les banques presque affolées et l'épargne s'en va Dieu sait où. Attention! à la débâcle, elle pourrait rendre des points à notre Chaudière!

Du haut en bas de la société, chez les aînés comme chez les plus jeunes, on ne parle plus que de STOCKS. C'est une frénésie. Tous les sujets de conversation s'éclipsent devant la cote, les spéculations et les profits mirobolants de telle ou telle valeur. Impossible de dîner chez un ami sans que, longtemps avant la porte et le fromage, tous les convives n'aient aux lèvres les termes de Bourse.

Et ce qui est le plus désastreux, c'est qu'on se jette à corps perdu sur des stocks sans valeur apparente, titres miniers surgis de la liste comme des bons hommes d'une boîte de surprise et que la fantaisie de quelques agioteurs fait monter pour mieux attirer les gogos. Le miroir aux alouettes.

Tout le monde se laisse prendre à ce mirage et se livre à l'agiotage avec plus ou moins de mesure. On va même jusqu'à emprunter, pour jouer. Femmes et jeunes filles, petits employés à maigre salaire, jeunes hommes avec tout juste trois poils sous le nez, se passionnent à ce jeu terrible et dangereux. C'est une maladie, une crise de

s'enrichir alors que c'est la véritable route pour courir plus rapidement à la ruine. Comme s'il nous fallait courir après les chances de perdre de l'argent!

On imagine facilement, après cela, ce que peuvent valoir les études sérieuses, les conseils d'épargne et d'économie domestique. "Et ce qu'il y a de plus effarant, me disait X..., c'est que l'on est entrainé malgré soi dans ce tourbillon. A force d'entendre parler des millions, de fortune subitement édifiées, on veut aussi tenter sa chance... Et crac! La maladie a fait une nouvelle victime!"

Cette fièvre du jeu, cette frénésie, qui pousse les gens à vouloir s'enrichir le plus vite possible, cette manifestation nouvelle de la loi du moindre effort restera-t-elle une des caractéristiques de la société contemporaine. La soif de s'enrichir vite et de ne pas peser les conséquences des actes que l'on peut entraîner à des désastres funestes. Que la foule des spéculateurs—les jeunes surtout, ceux qui ont ni l'expérience ni les moyens de se payer le luxe de spéculer—soient sur leur garde. La ruine est toujours plus imminente que la fortune pour



Des milliers ont éprouvé un soulagement immédiat en recourant à la D.D.D.—la lotion merveilleuse, même dans les cas les plus graves d'affections de la peau. Bouteille d'essai de 25 centes votre pharmacien.

RAYMOND BREAU pharmacien

Confiez Vos Prescriptions Médicales à **RAYMOND BREAU** pharmacien.

les agioteurs. Edouard FORTIN.

LA COLONISATION DANS LA MATAPEDIA

Une nouvelle paroisse: SAINTE-MARGUERITE-DE-CAUSAPSAL

De nos jours, on parle beaucoup de colonisation et pas un seul n'y est resté. Le deuxième groupe de colons arriva en 1916. Ils venaient de la région de Matane. Ils sont pour la plupart assez bien établis et ils travaillent courageusement au défrichement de leurs terres. Un bureau de poste a été accordé dès 1916, sous le nom de Pinard. J'ai fait changer ce nom en celui de Sainte-Marguerite de Causapsal, depuis septembre dernier.

Le service postal sera bientôt quotidien.

La première messe fut dite à Sainte-Marguerite dans l'école No. 1 le 27 mars 1917, par Monsieur le curé de Causapsal, qui continua jusqu'en 1920, à desservir de temps en temps la population.

De 1920 à 1924, la desserte de Sainte-Marguerite dépendait de la cure de Sainte-Florence. Depuis 1924, le vicaire de Causapsal donnait régulièrement la mission deux fois le mois. Depuis septembre, Sainte-Marguerite a un prêtre résident dans la personne du Rév. J. B. Beaupré, qui fut pendant quatre ans vicaire à Causapsal.

L'église a été construite à l'été de 1927. Mgr Léonard en a fait la bénédiction, le 16 octobre de la même année. Sa Grandeur a aussi béni une cloche Pacard de 200 livres, don des paroissiens. Un magnifique presbytère a été construit l'automne dernier pour le prix de \$4,278.00. La dette sur l'église et le presbytère est d'environ \$5,000.00. Je donne ces chiffres pour satisfaire la curiosité de certains esprits portés à l'exagération.

Sainte-Marguerite-Marie est donc dans une très bonne situation financière pour une nouvelle paroisse de colonisation. Les édifices religieux sont évalués à \$15,000.00 et aucune répartition n'est imposée aux gens. La petite dette actuelle se payera avec les revenus de la fabrique.

Sainte-Marguerite-Marie est destinée à devenir une bonne petite paroisse agricole. Le sol est bon, peu rocheux et bien arrosé. Les colons actuels semblent très encouragés et ils travaillent pour la plupart très sérieusement au défrichement de leurs lots. Plusieurs lots sont encore disponibles et principalement dans le canton Lavendrye que nous voulons avoir du Département de la colonisation. La paroisse est sillonnée de très bons chemins et la route qui conduit à Causapsal, d'une longueur de huit milles, est

ras de la dite, n'étaient pas des colons sérieux, car pas un seul n'y est resté. Le deuxième groupe de colons arriva en 1916. Ils venaient de la région de Matane. Ils sont pour la plupart assez bien établis et ils travaillent courageusement au défrichement de leurs terres. Un bureau de poste a été accordé dès 1916, sous le nom de Pinard. J'ai fait changer ce nom en celui de Sainte-Marguerite de Causapsal, depuis septembre dernier.

Le service postal sera bientôt quotidien.

La première messe fut dite à Sainte-Marguerite dans l'école No. 1 le 27 mars 1917, par Monsieur le curé de Causapsal, qui continua jusqu'en 1920, à desservir de temps en temps la population.

De 1920 à 1924, la desserte de Sainte-Marguerite dépendait de la cure de Sainte-Florence. Depuis 1924, le vicaire de Causapsal donnait régulièrement la mission deux fois le mois. Depuis septembre, Sainte-Marguerite a un prêtre résident dans la personne du Rév. J. B. Beaupré, qui fut pendant quatre ans vicaire à Causapsal.

L'église a été construite à l'été de 1927. Mgr Léonard en a fait la bénédiction, le 16 octobre de la même année. Sa Grandeur a aussi béni une cloche Pacard de 200 livres, don des paroissiens. Un magnifique presbytère a été construit l'automne dernier pour le prix de \$4,278.00. La dette sur l'église et le presbytère est d'environ \$5,000.00. Je donne ces chiffres pour satisfaire la curiosité de certains esprits portés à l'exagération.

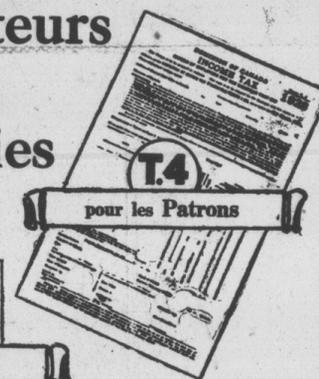
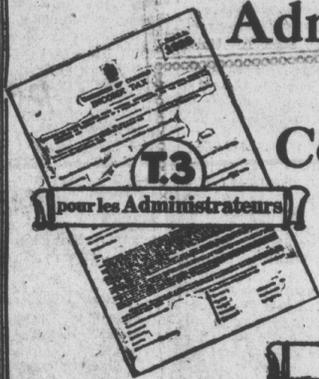
Sainte-Marguerite-Marie est donc dans une très bonne situation financière pour une nouvelle paroisse de colonisation. Les édifices religieux sont évalués à \$15,000.00 et aucune répartition n'est imposée aux gens. La petite dette actuelle se payera avec les revenus de la fabrique.

Sainte-Marguerite-Marie est destinée à devenir une bonne petite paroisse agricole. Le sol est bon, peu rocheux et bien arrosé. Les colons actuels semblent très encouragés et ils travaillent pour la plupart très sérieusement au défrichement de leurs lots. Plusieurs lots sont encore disponibles et principalement dans le canton Lavendrye que nous voulons avoir du Département de la colonisation. La paroisse est sillonnée de très bons chemins et la route qui conduit à Causapsal, d'une longueur de huit milles, est

Les Rapports de Renseignements de l'Impôt sur le Revenu du Dominion du Canada Doivent être produits le 31 Mars 1929

Cette annonce s'adresse aux:

Administrateurs Patrons Compagnies



Ne vous exposez pas aux pénalités imposées par la loi dans les cas de délai.

Ce qui est exigé de ceux qui agissent comme Administrateurs

Tous les administrateurs, fiduciaires, exécuteurs, gardiens ou personnes agissant dans une capacité fiduciaire, doivent faire un rapport détaillé du revenu de la succession ou des biens et propriétés qu'ils représentent.

Ce rapport doit se faire sur la Formule T3.

Ce qui est exigé des Patrons

Chaque patron doit produire un rapport donnant des détails sur les salaires, gages, commissions, hono-

Ce qui est exigé des Compagnies

Toute compagnie au Canada doit produire un rapport de ses dividendes ou boni d'actionnaires payés ou crédités durant l'année 1928.

Ce rapport se fait sur la Formule T5.

raires, boni et autres rémunérations versés à tous les directeurs, officiers, agents, employés, professionnels ou autres personnes ayant reçu \$1,000 ou plus durant l'année 1928 ou qui furent payés à un taux de salaire (y compris boni) égal à \$1,500 ou plus par année, durant la même période.

Les patrons doivent demander la Formule T4.

Procurez-vous vos Formules Immédiatement!

Vous pouvez obtenir des formules en blanc en écrivant à l'inspecteur de l'impôt sur le Revenu du Dominion le plus rapproché de chez vous ou au Maître de Poste ou encore à la Division de l'impôt sur le Revenu, Ministère du Revenu National, à Ottawa. Les adresses des inspecteurs sont données ci-dessus. Chaque formule comporte des instructions complètes.

Ne retardez pas à cause de l'absence des officiers qui signent généralement les rapports de ce genre. Tout membre responsable d'une firme ou compagnie, ou toute personne agissant comme agent d'un fiduciaire peut signer ces rapports et permettre ainsi d'éviter les pénalités.

Le 31 mars est le dernier jour pour la production des rapports de renseignements requis d'après la Loi de l'impôt de Guerre sur le Revenu.

La Division de l'impôt sur le Revenu sollicite respectueusement la coopération entière de tous les contribuables qui la loi oblige à faire un rapport.

LE MINISTÈRE DU REVENU NATIONAL
Division de l'impôt sur le Revenu
L'Honorable W. D. EULER, C. S. WALTERS,
Ministre du Revenu National, Commissaire de l'impôt sur le Revenu.